

**Politique de développement 2005- 2008
du Comité Régional de Taekwondo d'Ile de France**

Le CRT d'Ile de France doit éprouver le besoin :

- d'exprimer clairement ses objectifs
- rendre lisible l'action du CRT
- se donner une perspective de travail à moyen terme (une olympiade) en formalisant ses orientations
- se donner les moyens d'effectuer un bilan de cette action pour mieux identifier les faiblesses, les forces, les voies de progrès

Ce travail doit se concevoir en concertation avec les acteurs et toutes les composantes de l'environnement du Comité Régional Ile de FRANCE.

Il est l'occasion d'affirmer les valeurs qui, par delà la diversité de nos pratiques, nous rassemblent :

- partager le plaisir de la pratique
- être fort de notre spécificité, de notre philosophie des Arts Martiaux et des Sports de combat
- se former et transmettre
- se surpasser

Ces choix doivent se traduire par l'énoncé d'**axes prioritaires** qui confèrent une dimension stratégique au plan de développement :

1. **Organiser et structurer l'action du CRT**
2. **Favoriser le développement des clubs**
3. **Etre performant dans les compétitions régionales et nationales et participer à l'Elite nationale**
4. **Faire connaître notre sport, nos actions, notre image**

1 . Organiser et structurer l'activité régionale <i>Performance organisationnelle</i>
--

Concevoir

C'est la capacité du CRT à s'organiser pour la mise en place d'un système efficace de fonctionnement afin de répondre à sa mission statutaire, au plan stratégique et aux sollicitations de l'environnement (licenciés , institutionnels, sponsors) en cohérence avec les orientations fédérales. **C'est la qualité du fonctionnement et de la réactivité de l'organisation fédérale. C'est la capacité de rayonnement dans le mouvement sportif de l'Ile de France.**

Formaliser

En s'appuyant sur l'antenne fédérale parisienne. Il s'agit de :

- mettre en place une organisation permettant d'assurer la mission de service public,
- mettre en place les structures et procédures territoriales favorisant un véritable système démocratique ainsi que le relais de la politique fédérale dans toutes les régions et tous les départements (CDT) et les clubs.
- Participer activement aux opérations et manifestations conduites par la fédération
- Mettre en œuvre des conventions de partenariat avec les institutions et organes déconcentrés de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale, des Collectivités Territoriales et du Mouvement Sportif.
- Prendre en compte le schéma des services collectifs du sport.
- Organiser la communication interne entre CRT / CDT / Clubs

Appliquer

<i>Projet I : Organiser et structurer l'activité fédérale</i>	Critères d'évaluation
<p><u>Projet I1: Mettre en place une organisation régionale permettant d'assurer la mission de service public de la FFTDA par :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La création du siège régional et son fonctionnement efficace • les stages sélections et compétitions • les formations des dirigeants et des cadres (Officiels Juges Arbitres et Cadres Techniques Sportifs) • la surveillance médicale • la gestion sportive, administrative, juridique et financière • un organigramme cohérent avec la stratégie fédérale (rôle des commissions et définition des 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'épreuves • Nombre de formation et nombre de participants aux formations / Diplômés. • Qualité du dispositif de suivi médical • Qualités des outils et services dans les secteurs financiers, juridique, administratif • Qualité des documents produits et quantité diffusée (exhaustivité, lisibilité.....) • Cohérence du rapport stratégie / missions /

<p>missions des acteurs salariés et non salariés)</p> <p><u>Projet I2 : Mettre en place les structures et procédures territoriales favorisant un système démocratique qui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille au respect et anime la vie démocratique • rende le meilleur service aux clubs et aux licenciés (centre d'information et de ressources) • créé les conditions de réussite des actions de développement <p><u>Projet I 3 : En s'appuyant sur l'antenne parisienne du siège de la FFTDA :</u></p> <p>Assurer le relais de la politique fédérale dans tous les départements et les Clubs par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le maillage territorial : liaison CRT / CDT / Clubs • la mise en place de conventions avec les départements : conventions d'objectifs décentralisées <p><u>Projet I 4 : Mettre en place des conventions de partenariat avec les organismes publics et privés en externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • les services déconcentrés de la Jeunesse et des Sports (DRDJS et DDJS) • L'Education Nationale pour le sport scolaire et Universitaire .(FFSU et UNSS • Les Collectivités Territoriales (CR – CG – Communes) • Le Mouvement Sportif (CROS et CDOS) • Les entreprises privées <p><u>Projet I 5 : Prendre en compte les possibles synergies sportives régionales et les utiliser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au schéma des services collectifs du sport • Solliciter le financement de la part régionale du FNDS <p><u>Projet I 6 : Collaborer aux opérations et manifestations conduites par la FFTDA sur la Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Organisation des compétitions nationales et internationales</i> • <i>Salons / Expositions / Démonstrations</i> <p><u>Projet I 7 : Organiser la communication interne et externe du CRT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatisation en réseau - intranet et site régional internet– bulletin d'information – Diffusion et participation à la revue fédérale Taekwondo Hwarangdo • Information par la presse écrite parlée et télévisée régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> • mobilisation affectation des ressources humaines • Nombre de réunions de rencontres d'échanges et de concertations (AG - Bureau – CD – Commissions) • Nombre et type de services offerts aux clubs et licenciés • Bilan de réalisation des actions de la convention d'objectifs • Augmentation du nombre de départements où s'affirme la présence organisée du Taekwondo • Nombre de dossiers traités et résultats obtenus • Nombre et nature des conventions passées avec les partenaires de l'interne et de l'externe • Bilan chiffré • Nombre et nature des équipements • Nombre et nature des collaborations aux actions FFTDA • Bilan de mise en réseau de la communication / l'information • Nombre et qualités des vecteurs de communication utilisés
---	--

II . Favoriser le développement des clubs *Performance statutaire*

Concevoir

Le club est au cœur du projet de développement du C.R.T. C'est la première structure qui, sur le terrain, auprès de l'ensemble des publics qui composent notre environnement, défend, représente et développe notre discipline. 200 clubs agissent au quotidien pour développer la pratique du Taekwondo .

Le CRT souhaite leur apporter un soutien fort et concret pour leur permettre sur un plan quantitatif de se multiplier et de se pérenniser, et sur un plan qualitatif de se structurer et de développer la pratique du taekwondo et des Disciplines Associées avec le souci de répondre aux motivations, aux attentes des licenciés et des adhérents potentiels.

Il s'agit de choisir les actions qui favorisent toutes les formes de la pratique du Taekwondo et Disciplines Associées en la rendant attractive, pour le plus grand nombre et par un service de qualité.

En s'appuyant sur **2 axes de développement** :

- **le développement pour le plus grand nombre**
- **le développement pour un service de qualité**

Formaliser

Objectifs quantitatifs : Pour le plus grand nombre

- Favoriser l'adhésion du plus grand nombre
- Fidéliser les licenciés et conquérir de nouveaux publics
- Aider les clubs et favoriser la création des nouveaux clubs.
- **Rechercher et Créer de nouveaux espaces de pratique.**

Objectifs qualitatifs : Pour un service de qualité

- **Améliorer la qualité des structures d'accueil du Taekwondo pour un meilleur service aux licenciés grâce à la labellisation des clubs sur des critères fiables (pertinents, cohérents et incontestables).**
- Diversifier l'offre des formes de pratique compétitive et de loisirs
- Adapter l'offre de compétitions et de manifestations sportives
- Inciter à l'emploi
- Professionnaliser l'encadrement : former les dirigeants et les cadres techniques

Appliquer

	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>PROJET II : Favoriser le développement des Clubs :</p> <p>Projet II 1 : Pour le plus grand nombre, par l'animation territoriale, favoriser l'adhésion, fidéliser et conquérir de nouveaux publics, fidéliser les licenciés et conquérir de nouveaux publics par l'animation territoriale :</p> <p><u>Actions d'animation auprès de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes (scolaires de l'UNSS) • Etudiants (Universitaires de la FFSU) • Femmes • Retraités • Handicapés • Salariés des entreprises • Vacanciers <p><u>Conquérir de nouveaux espaces de pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques en salle (aménagement de l'espace) • Pratiques en plein air sur différents sols (sable, herbe, terre battue, sols aménagés...) <p><u>Aider les clubs et favoriser la création de nouveaux clubs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'incitation à la création, d'émulation et solidarité entre clubs • Aide en équipement et petit matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de la commission développement • Enquête sur les défections de licenciés • Taux de renouvellement des licenciés • Augmentation des licenciés et profils des nouveaux licenciés • Enquêtes auprès des vacanciers • Résultats du maillage territoriale • Progression du nombre des licenciés et des catégories <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et diversité des lieux de pratique <ul style="list-style-type: none"> • Progression du nombre de clubs adhérents • Nombre de clubs nouvellement créés chaque année • Nombre de clubs en cessation d'activité

<p>Projet II 2 Pour un service de qualité Améliorer la qualité de l'accueil des structures du Taekwondo, pour un meilleur service aux licenciés.</p>	<p>Critères d'évaluation</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Labelliser les clubs pour répondre aux attentes des adhérents sur la base d'un cahier des charges . Etablir les aides accordées sur des critères et sur des résultats. • Fidéliser les licenciés grâce à de meilleurs services offerts aux pratiquants : améliorer la qualité des équipements – ajuster les coûts et les assurances – améliorer la sécurité – donner de l'information / médiatiser – donner des avantages connexes à la licence.... • Professionaliser l'encadrement : concevoir et mettre en œuvre des formations (fédérales / d'Etat / privées) adaptées et de qualité pour une meilleure qualification des cadres techniques des dirigeants bénévoles et des personnels administratifs. Créer et développer l'Ecole régionale des cadres. • Inciter à l'Emploi et pérenniser et pérenniser: monter les dossiers de recrutement et rechercher les financements Mettre en œuvre une cellule d'aide et de conseil aux clubs pour les démarches administratives Contribuer au dynamisme du champ professionnel des métiers du sport. • Diversifier, adapter, simplifier et valoriser l'offre des formes de pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques de loisirs et d'accessibilité (ludiques, préparation et entretien physique, pratique d'équilibre et d'art de vivre....). - Pratiques compétitives (combats et techniques) - Pratiques de défense et protection 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de la commission développement • Quantité /qualité de l'équipement à disposition des licenciés • Nombre total de clubs labellisés • Rapport coût / prestation qualité-quantité des services offert • Diversité des services offerts à tous les publics et toutes les catégories • Nombre de clubs, quantité et qualité des équipements • Nombre d'éducateurs et rapport coût /qualité des prestations encadrement • Volume des aides technico-administratives • Nombre et nature des stages de formations • Nombre de cadres et de dirigeants formés • Qualité de l'encadrement • Nombre d'emplois nouveaux créés • Qualité du suivi socio-professionnel • Pérennisation des emplois créés • Nombre et formules pédagogiques de pratiques et compétitions proposées • Nombre d'épreuves et types de manifestations sportives proposées • Répertoire de l'offre des formes de pratique

III. Rester dans les 5 meilleures nations *Performance statutaire*

Concevoir

Les performances sont un moyen puissant de défendre et valoriser nos disciplines au plan régional.

A ce titre, chacun a pu constater que la qualité et l'état d'esprit qui animent nos champions ont contribué à donner, au Taekwondo, une image des valeurs qui nous rassemblent, nos valeurs morales et techniques (respect d'autrui, respect des règles sportives, discipline de vie , dépassement de soi, recherche de l'équilibre, solidarité, recherche de la perfection du geste...)

Pour que l'Equipe de France de Taekwondo conserve son rang mondial (dans les 5 meilleures nations) la FFTDA et le CRT veulent se donner une ambition en s'appuyant sur une organisation adaptée aux objectifs fédéraux et régionaux et sur la mobilisation des énergies du Taekwondo en Ile de France.

Pour l'élite régionale: la concurrence augmente d'année en année surtout depuis l'apparition du Taekwondo aux JO. Le niveau des épreuves augmente en conséquence et les régions mobilisent davantage de moyens. Il faut donc sérieusement se préparer pour obtenir des résultats lors des compétitions nationales et alimenter la filière fédérale du haut niveau.

Il s'agit de mettre en place une filière d'accès au sport de haut niveau comprenant :

- l'accession au plus haut niveau
- la formation scolaire et universitaire
- l'insertion socio – professionnelle

Il s'agit de mettre en place un Pôle Espoir en Ile de France :

- organiser la détection et l'évaluation des meilleurs potentiels
- regrouper les meilleurs dans le Centre Régional des Athlètes de Haut Niveau (CRAHN) pour leur assurer un suivi technique, médical, scolaire et professionnel efficace.

- Améliorer le niveau de recrutement, la préparation , l'entraînement dans le CRAHN pour obtenir la labellisation en Pôle Espoir d'Ile de France

Pour l'encadrement du Haut Niveau : il s'agit d'élever le niveau d'exigence de qualification par la mise en place de la formation continue des cadres régionaux .

Formaliser

- Renforcer la filière, densifier l'élite
- Participer à la stratégie fédérale de préparation de l'élite 2004 et 2008
- Dynamiser la formation de l'encadrement du haut niveau
- Rester un sport de haut niveau propre, sans dopage

Appliquer

<u>PROJET III : Rester dans les 5 meilleures nations</u>	<u>Critères d'évaluation de l'efficacité</u>
<p>Projet III 1 : Renforcer la filière, densifier et améliorer le niveau de l'élite régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser la détection / sélection lors des compétitions • Harmoniser et Coordonner les actions entre les entraîneurs • Exploiter la reconnaissance des clubs formateurs pour la détection • Assurer le suivi socio professionnel des SHN et leur apporter une aide personnalisée.(conventions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'athlètes reconnus de haut niveau dans le CRAHN Pôle Espoir • Qualité de la structure Pôle • Nombre de médailles dans les compétitions de référence et position de l'Ile de France dans le classement national • Nombre d'Hommes et de Femmes dans l'Elite nationale • Rapports de la commission sportive
<p>Projet III 2 : Développer le Centre Régionale des Athlètes de Haut Niveau (CRAHN) dans la perspective de labellisation du Pôle Espoir d'Ile de France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les investissements nécessaires (équipement et matériels nécessaires) • Améliorer la préparation et l'entraînement dans le Pôle 	
<p>Projet III 3 : Participer à la stratégie fédérale de préparation de l'élite 2004 et 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les confrontations nationale et internationales de haut niveau pour aguérir les Jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres nationales et internationales
<p>Projet III 4 : Dynamiser la formation de l'encadrement du haut niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un lien entre les entraîneurs de tous niveaux • Développer professionnaliser la formations et la fonction d'entraîneur.de haut niveau • Organiser la formation continue des cadres techniques et juges arbitres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entraîneurs formés et opérationnels dans les clubs • Taux de rémunération • Nombre de regroupements de cadres
<p>Projet III 5 : Développer le suivi médical des Athlètes de Haut Niveau de l'Ile de France.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et prévention • Dispositif de suivi et de contrôle • Développement de la commission médicale et de l'encadrement médicale 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de regroupements de sensibilisation • Nombre de contrôles et résultats • Rapports de la commission médicale

VI . Faire connaître notre sport, nos actions, notre image *Performance promotionnelle*

Concevoir

L'information et la communication auprès du public (donc des pratiquants potentiels) jouent un rôle majeur dans le développement et la poursuite de nos objectifs.

Les nombreux acteurs et décideurs du public et du privé qui composent notre environnement sont susceptibles d'avoir une influence sur notre développement . Il nous appartient de leur faire connaître nos valeurs, nos objectifs, nos actions et nos résultats.

Formaliser

- Conforter les relations institutionnelles
- Développer les partenariats publics et privés
- Communiquer avec notre environnement interne et externe
- Sensibiliser de nouveaux publics
- Améliorer et favoriser les animations
- Organiser des évènements médiatiques de promotion grand public

Appliquer

PROJET IV : Faire connaître nos actions, notre image :

Projet IV 1 : Communiquer avec notre environnement interne et externe

- Développer les outils et les vecteurs de communication(Informatique en réseau / intranet / site internet / serveur régional / minitel / bulletin d'information)
- Promouvoir le magazine fédéral Taekwondo/Hwarangdo
- Mettre en place un centre de documentation / d'images
- Développer les relations de collaboration avec la presse écrite, parlée, télévisée régionale.....)
- Développer les relations avec les partenaires publics et privés

Projet IV 2 : Réaliser la promotion de nos activités et de nos manifestations. Sensibiliser de nouveaux publics avec une image de sport olympique, art martial facile d'accès, facteur d'équilibre de bien être et de sérénité.

- Valoriser et utiliser les résultats du haut niveau
- Mettre l'accent sur la discipline olympique
- Mettre l'accent sur les atouts et les valeurs du Taekwondo
- Développer les animations grand public (salons, démonstrations)
- Médiatiser les opérations en faveur du grand public
- Médiatiser les grands évènements Taekwondo sur le territoire de l'Ile de France (Coupe du Monde de la Francophonie- Championnats Nationaux)
- Produire et diffuser des documents promotionnels et d'information (produits boutique - affiches – programmes – documents pédagogiques papier et vidéo...)

Critères d'évaluation

- Nombre de consultations
- Revue de presse
- Temps d'antenne TV
- Tirage de la revue fédérale
- Revue de presse
- Nombre d'articles (revue de presse) et images

- Dates de diffusion du calendrier
- Nombre et poids financier des manifestations
- Documents diffusés
- Nombre / qualité des produits commercialisés
- Apport financier dans les ressources propres fédérales
- Nombre de participants
- Nombre de grands évènements organisés en France
- Nombre et nature des documents